



# Compte-rendu du Conseil Municipal

## **Séance du 04 février 2022**

Présents : Mme Isabelle DELPLACE – Mme Sophie AYMES – M. Pierre MATRAY – Mme Amandine MOREAU – M. Yves PERRET – M. Jérémy GROSBOT – Mme Jacqueline PIPERINI,

Absents excusés : Mme Marie Christine CUTURIER donne pouvoir à Mme Isabelle DELPLACE  
M. Anthony CHAMPELEY donne pouvoir à M. Jérémy GROSBOT  
M. Sébastien DELBE donne pouvoir à Mme Isabelle DELPLACE

Absent : M. Philippe MARVIE

Secrétaire de séance : Mme Amandine MOREAU

Ouverture de la séance à 19h00

### **Approbation du compte rendu de la séance du 14 janvier 2022**

Comme il est d'usage en début de séance, Madame la Maire s'assure de la lecture, met aux voix la signature du PV de la séance du 14 janvier 2022

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **1) Maintenance chaudière à gaz de la salle des Fêtes - GAMMA THERM**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que la maintenance de la chaudière gaz de la salle des fêtes n'a pas été fait depuis son installation en 2020. L'entreprise GAMMA THERM nous propose un contrat de maintenance qui comprend :

- Le démontage et le nettoyage intégral du brûleur
- Le contrôle de l'usure des organes de fatigue
- La vérification des appareils de contrôle
- L'inspection du foyer de la chaudière
- La mise au point et le réglage du brûleur, des appareils de contrôle et de sécurité, avec nettoyage complet intérieur de la chaudière.

Le montant s'élèverait à 338.70 € TTC annuel. Madame le Maire demande donc de statuer sur la mise en place du contrat.

**Le contrat est voté à l'unanimité des membres présents.**

### **2) Locations des appartements T2 et T3**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'appartement de type T3 de 52 m<sup>2</sup>, situé au 138 route de Poncin est vacant depuis le 30 novembre 2021. Madame Martine PUPUNAT, résidente au 144 route de Poncin, locataire de la commune, a initialement fait une demande de transfert afin de pouvoir occuper l'appartement de type T3 pour le 01/01/2022. Cette demande délibérée et validée le 10/12/2021. Madame PUPUNAT souhaitant finalement rester dans son logement situé au 144 route de Poncin s'est rétractée. Le logement T3 est donc à nouveau vacant.

Conformément aux dispositions en vigueur, le contrat de location de Mme PUPUNAT reste inchangé et le contrat de location du T3 pourra être consenti pour une durée de six ans



renouvelables, au prix de 389,20 € hors charge, équivalent à la révision du montant du loyer consenti aux précédent locataire avec l'indice INSEE du 1<sup>er</sup> trimestre de 2021.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Est informé** de la rétractation de Madame PUPUNAT qui continuera son bail avec le même loyer jusqu'à la révision de son indice.
- **Autorise** le Maire à conclure un contrat de location pour le logement de type T3 de 52 m<sup>2</sup> situé au 138 route de Poncin, pour une durée de 6 ans, renouvelable tacitement ;
- **Précise** que le montant du loyer mensuel est fixé à 389,20 €, payable à chaque début de mois, et précise qu'il sera révisé à chaque anniversaire du bail sur la base de l'indice de référence des loyers du premier trimestre 2021 fixé par l'INSEE à 130,69 ;
- **Précise** qu'il sera exigé un dépôt de garantie d'un montant de 389,20 € correspondant à un mois de loyer ainsi qu'un acte de caution solidaire ;
- **Autorise** le Maire à faire les démarches nécessaires pour trouver un nouveau locataire pour le logement de type T3 de 52 m<sup>2</sup> situé au 138 route de Poncin.

## **QUESTIONS DIVERSES– INFORMATIONS**

### **1. Présentation du SR3A**

Madame PIPERINI est la référente de cet organisme et nous a fait une présentation de celui-ci :

Le SR3A (Syndicats des Rivières d'Ain, Aval et de ses Affluents) est un établissement public qui regroupe

- 9 intercommunalités.
- 37 membres titulaires et 37 membres suppléants rassemblant les élus du territoire, dont 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants de la CCRAPC, dont le président Alain SICARD, adjoint à la commune de Neuville-sur-Ain.
- Une équipe technique de 12 personnes dédié à la réalisation des projets validés.
- Différentes missions :
  - o Animations scolaires gratuites,
  - o Appels à projet,
  - o Pilotage des missions retenues ;
  - o Signature de conventions techniques et financières
  - o Mise à disposition d'un dossier de presse
  - o Un magazine « Libellule »

Il est évoqué d'étudier les différentes possibilités de faire appel au SR3A (mise en valeur des sources et lavoirs du village).

### **2. Tour d'horizon des actions d'activation des commissions et Point sur les actions des commissions à mener à court terme**

#### **Commission finance – budget :**

Le 3 février, une réunion de la commission s'est tenue. Elle a permis de reprendre les principes et un historique de gestion des budgets gérés par la commune. Il a été évoqué des stratégies pour le futur, une fois le budget 2021 clôturé. Pour le moment aucune décision n'a été prise.

#### **Commission eau et assainissement :**

Pierre MATRAY a réalisé un résumé des différentes actions menées à la suite de la réception des travaux, qui a été faite courant décembre 2021 :

- Une liste d'anomalie a été réalisée :